



N° **920** / MCVDD/DC/SGM/SP-C

Cotonou, le **05 SEPT 2022**

COMMUNIQUE RADIO TELEVISE

Le Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable communique:

Il m'a été donné de constater que certains citoyens s'emploient à manipuler l'opinion sous prétexte que le Gouvernement aurait oublié de reloger environ deux cents (200) ménages dans le cadre de l'opération de libération du quartier de Xwlacodji.

Je tiens à informer l'opinion publique que toutes les constructions physiques établies par une photographie aérienne le 28 juillet 2021 et recensées sans exception, ont été relogées sur un site aménagé à Djéffa par le Gouvernement. De plus, depuis le 10 Juin 2022, tous les ménages concernés par cette opération ont reçu l'accompagnement financier prévu par le Gouvernement. Concernant les squatters de l'école primaire publique de Xwlacodji, un recensement effectué par les autorités locales le 4 juillet 2022, a dénombré 76 personnes toutes rattachées à 35 maisons ayant déjà bénéficié des mesures d'accompagnement du Gouvernement (parcelle et indemnisation). Il ne s'agit donc pas de personnes oubliées lors de l'opération de relogement.

Par ailleurs, les mêmes individus répandent des informations mensongères faisant état de décès dans leurs rangs. L'exemple de dame Abla TOMGNAN qu'ils donnent suffit à prouver leur mauvaise foi, puisque l'intéressée, donnée pour morte, vit sur le site de Djéffa, précisément sur la parcelle attribuée à son père TOMGNAN Codjo (Réf. Lot 04-01 parcelle k de Djéffa).

En outre, les vérifications effectuées prouvent que des maisons appartenant à certaines personnes de ce collectif sont liées respectivement à l'opération de démolition effectuée en 2012, à l'opération de destruction des ghettos effectuée en 2019 et d'autres encore, emportées par l'érosion côtière. Il ne s'agit donc pas d'habitations en place au moment de l'opération conduite par le Gouvernement en 2021 - 2022, avec un accompagnement social au profit des personnes affectées.

En tout état de cause, j'en appelle au sens de responsabilité des intéressés et les invite à cesser de répandre des allégations mensongères dont ils pourraient être appelés à répondre.




José TONATO
Ministre du Cadre de Vie
et du Développement Durable